

L'ajustage des flans des monnaies royales françaises : une affaire d'hommes et de femmes

Certains des lots de nos **Ventes Sur Offres iNumis**, cela ne vous a pas échappé, portent des stries d'ajustage. Ces stries toutefois ne doivent pas trop chagriner l'amateur de monnaies et d'histoire mais plutôt l'inviter à voir au-delà et à remonter le temps. Car, en ce qui concerne les monnaies royales françaises, cette trace de l'action de l'ouvrier - à la valeur historique plus importante que la valeur financière, il est vrai - se trouve être l'arbre qui cache le travail d'une forêt de petites mains.



N° 472



N° 524



N° 534

Ces griffures, parfois très profondes, dans le métal, étaient réalisées intentionnellement au cours du processus de production monétaire, par un ouvrier jusqu'à l'interdiction de la frappe au marteau en mars 1645, et par un *ouvrier-ajusteur* ou par une *tailleuse* après cette date et selon le personnel disponible dans les ateliers, dans le but d'approcher le poids du flan de celui fixé par les ordonnances royales.

La présence de femmes au sein des ateliers n'était pas systématique, mais les gros ateliers tels que Paris, Rouen, Lyon ou Lille (à partir de 1686) en comptaient dans leurs rangs. Les tailleuses étaient filles ou petites-filles de monnayeurs et d'ouvriers-ajusteurs et pouvaient, comme les hommes, transmettre leur droit d'incorporation à leurs enfants mâles (seuls les monnayeurs et les ajusteurs pouvaient également transmettre leur droit à leurs filles). Au sein de ces compagnies d'*officiers de fabrication*, les femmes étaient généralement perçues comme devant se consacrer exclusivement à la reproduction et au renouvellement du corps auquel elles appartenaient. Elles assuraient effectivement cette fonction, mais les sources attestent du travail effectif d'une partie (au moins) d'entre elles au sein de l'atelier parisien. On constate ainsi une corrélation entre rythmes de productions monétaires et nombre de réceptions de tailleuses sur toute la Période Moderne ; on en reçoit 18 entre 1651 et 1653 au moment de l'arrivée massive de métaux hispano-américains devant être refondus et 14 en 1709 afin d'assurer la refonte générale des anciennes espèces en circulation et la frappe des nouvelles. Par ailleurs, des archives de la Cour des monnaies de Paris datées de 1662 nous apprennent qu'elles se sont même battues - au sens propre - afin de faire respecter par les ajusteurs le droit que cette Cour leur avait octroyé au moment de la généralisation de la frappe mécanique, d'ajuster un quart de tout l'ouvrage produit par l'atelier. En effet, les *coupoirs* nouvellement installés au sein des Monnaies avaient supprimé l'action des tailleuses sur le métal, c'est-à-dire la découpe des *carreaux* à l'aide de *cisailles*.

C'était l'*écouenne* (*écouane* ou *escouenne*) qui occasionnait les stries d'ajustage visibles sur les monnaies et que Jean Boizard décrit ainsi à la fin du XVII^e siècle : des « limes en manières de rapes, avec des cannelures par angles entrans & sortans », outils qui produisaient des *limailles* mais desquels nous n'avons pas d'illustration d'époque. Son achat ainsi que son entretien étaient à la charge de l'ouvrier, tout comme les balanciers monétaires devaient être entretenus aux frais des *Compagnies de monnayeurs, d'ouvriers-ajusteurs et tailleuses des Monnaies* et le charbon nécessaire à la fonte du métal acheté par les fondeurs.



*Limes de maréchal
grossier (Encyclopédie)*

L'ajustage du flan était réalisé avant son impression par le monnayeur (au marteau ou au balancier) et est parfaitement expliqué dans les documents et ouvrages relatifs à la fabrication monétaire et plus particulièrement dans les comptes rendus des épreuves contradictoires organisées entre Nicolas Briot et les ouvriers et monnayeurs de la Monnaie de Paris au début du XVII^e siècle.

Celui ou celle qui réalisait cet ajustement, ou *approche*, était assis sur un siège plus haut qu'un siège ordinaire et avait devant lui une petite table carrée sur laquelle se trouvait une petite armoire vitrée, la *lanterne*, qui prévenait toute action de l'air sur l'exactitude de la pesée et dans laquelle étaient suspendues à une guindole de petites balances fines garnies de leurs bassins. Dans le bassin qui répondait à la main droite de l'ouvrier se trouvait un dénéral juste, du poids du carreau qu'il voulait ajuster ; le bassin à sa main gauche était vide afin de pouvoir accueillir un carreau à peser puis, éventuellement, ajuster. Si l'ouvrier posant le carreau dans le bassin vide le trouvait trop lourd, il ôtait un peu de matière avec son écouenne et dans le cas contraire il mettait le flan au rebut afin qu'il soit refondu (la plupart du temps).



Les lanternes à la Monnaie de Paris au XIX^e s.



*Poids monétaire du
Quart de franc de Louis XIII*



*Poids monétaire de l'écu
(8 réaux) de Louis XIV*

Au sein de chaque atelier monétaire, ces hommes et ces femmes travaillaient dans des pièces prévues à cet effet exclusif et spécialisées par métaux et par sexe ; on ne mélangeait ni l'argent avec l'or ni les femmes avec les hommes, chaque action sur le métal, de la fonte à la délivrance des espèces, ne devant pas être réalisée en un même lieu pour des raisons de surveillance des actions individuelles. À Paris en 1782 un inventaire de l'atelier monétaire notait ainsi l'existence d'une « chambre d'ajustage à l'argent », une seconde pour l'or, d'une « chambre d'ajustage des tailleresses à l'argent » et d'une « chambre des dames à l'or ». Ces chambres réservées aux femmes semblent avoir été établies en 1662, à la suite du conflit déjà mentionné et survenu entre ajusteurs et tailleresses de la Monnaie, les premiers ne supportant pas le reclassement des femmes sur une partie des tâches qui leur étaient dévolues suite à la mécanisation de l'atelier.

Bien que l'on puisse trouver aujourd'hui relativement facilement des espèces portant ces griffures plus ou moins profondes, la réglementation royale était particulièrement stricte quant aux déchets en règle générale et aux limailles en particulier, et le pouvoir royal rappelait très régulièrement aux personnels de fabrication (ouvriers, ajusteurs, monnayeurs et tailleresses) les peines et désagréments auxquels ils s'exposaient en cas de non-respect de ces quotas : retenues sur émoluments, refonte obligatoire des déchets sans rémunération correspondante ou encore amende pour les récidivistes. Ainsi, en 1586 Henri III interdit à ses ouvriers des Monnaies de produire plus « d'un huitième de cisailles de tout l'ouvrage » (voir le *Code Henri*) ; en 1670 Louis XIV rappelle à ses officiers des Monnaies de « tenir la main sur leur travail, qu'il soit bien fait et sans aucun déchet », déchets qui seraient retenus sur leurs émoluments et qui devront être refondus sur leur temps « libre » ; à Bordeaux en 1768 un règlement précise aux ouvriers qu'ils ne pourront engendrer plus de 10% de déchets sur le travail total des espèces.

On trouve aussi des cas d'ouvriers des Monnaies royales poursuivis en justice pour avoir produit trop de limailles ou de déchets ou pour en avoir mélangé, intentionnellement ou non, avec d'autres métaux. Ainsi le 16 février 1666, le fermier de la Monnaie de Bayonne porta-t-il plainte contre Jacques Nolibois, ouvrier-ajusteur, l'accusant d'avoir mélangé des limailles d'or et d'argent.

L'ajustage des flans avant leur impression n'était donc pas un monopole masculin et les espèces portant ces marques du travail de l'ouvrier ou de l'ouvrière doivent interpeller le collectionneur sur un point : les stries sont symptomatiques de la perfection de l'ouvrage final, de la qualité des outils de travail et du savoir-faire des personnels de fabrication des ateliers, que le travail ait été réalisé manuellement ou mécaniquement. En effet, plus la préparation des flans est maîtrisée plus l'ajustage sera léger voire inexistant : c'était le cas pour les monnaies réalisées au marteau pendant les épreuves contradictoires entre les monnayeurs de la Monnaie de Paris et Nicolas Briot et c'était également le cas pour les productions mécaniques de Jean Warin à la Monnaie du Louvre au milieu du XVII^e siècle.

Plus un atelier produisait d'espèces portant des stries d'ajustage moins les machines et le personnel étaient donc, a priori, performants.

Marion DELCAMP
marion@inumis.com

Bibliographie :

- Jean BOIZARD, *Traité des Monoyes*, Paris, éd. 1722. Voir aussi l'édition d'Arnaud CLAIRAND et Jean-Yves KIND de 2001.
- Arnaud CLAIRAND, Le collège des monnayeurs, ajusteurs et tailleresses de la Monnaie de Lille (1686-1790), *Revue du Nord*, 2014, p. 573-597.
- Marion DELCAMP, Les tailleresses de la Monnaie de Paris au travail (1640-1789), *Revue Numismatique* 172, 2015, p. 491-515.
- Fernand MAZEROLLE, *Les médailleurs français du XV^e siècle au milieu du XVII^e*, Paris, 1902 (pour les comptes rendus des épreuves contradictoires du début du XVII^e siècle).
- Abbé MIGNE, *Dictionnaire de numismatique et de sigillographie religieuses*, Paris, 1852.



Thiery Del.

F. Jourdan sculp.

VUE DE L'HÔTEL DES MONNOYES
Prise de dessus le Pont neuf

**NOTRE PROCHAINE VENTE SUR OFFRES GÉNÉRALE (VSO 43)
EST PRÉVUE LE 9 OCTOBRE 2018**

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT EST FIXÉE AU 30 JUIN 2018

Si vous souhaitez inclure des monnaies dans cette vente, nous acceptons vos dépôts jusqu'au 30 juin 2018. Attention! la clôture des dépôts peut être avancée si le catalogue est complet avant cette date. Nos conditions sont les suivantes :

- Le taux de commission sur les objets vendus est de 18 % HT du prix réalisé. La TVA, en cours lors du règlement, s'ajoute sur la commission (TVA de 20 % depuis le 1/1/2014, soit 21,6 % TTC).
- Les lots d'un prix de départ unitaire inférieur à 150 euros ne peuvent être acceptés. Exceptionnellement, des lots confiés lors d'un ensemble ou d'une collection peuvent être acceptés et sont alors soumis à une commission d'au moins 25 % HT du prix réalisé (+ TVA de 20 %, soit 30 % TTC).
- Un récapitulatif des lots vendus en enchères vous sera envoyé environ 1 semaine après la clôture de la vente.
- Les lots restés invendus seront quant à eux proposés aux clients après la vente, au prix de départ, durant environ 3 semaines.
- Passé un mois, les objets non vendus après la vente et les invendus sont retournés sans frais à leurs propriétaires. La mise en paiement des lots vendus en enchères et invendus intervient un mois après la fin de la vente.
- Tous les frais de publication, rédaction, impression, envoi et publicité sont à la charge d'*iNumis*.
- Notre rythme est de quatre à six catalogues par an environ. Vos dépôts doivent nous parvenir le plus rapidement possible car il faut inclure un temps de rédaction, de photographie, d'impression et d'envoi.
- La société *iNumis* se réserve le droit de refuser le ou les lots qui lui sont proposés sans avoir à se justifier.
- **La confidentialité sur les lots qui nous sont confiés est totale.**

Que vous possédiez quelques monnaies ou une collection à vendre, nous vous invitons à prendre rendez-vous afin que nous discutons ensemble de votre projet. Nous réalisons des catalogues de vente sur offres, des catalogues de ventes aux enchères, et des catalogues de vente à prix marqués.

Que faire dans un premier temps ?

Adressez-nous une liste des monnaies que vous souhaitez vendre, avec si possible des photographies et vos estimations, de préférence par E-Mail à info@inumis.com. Vous pouvez aussi prendre directement rendez-vous au 01 40 13 83 19 afin que nous examinions, au calme, les monnaies que vous souhaitez vendre.



RAPPEL :

**Le paiement des lots attribués lors de la vente doit être fait sous 15 jours.
En cas de problème ou d'absence, nous vous demandons de bien vouloir nous avertir afin
d'éviter une relance par lettre recommandée.**

Règlement de la Vente sur Offres (modifié au 1er janvier 2017)

1. Principe : La Vente sur Offres est une vente au plus offrant où les ordres d'achat sont donnés par écrit.
2. Exposition des lots : Les lots du catalogue sont visibles en nos locaux, à partir de la réception du catalogue jusqu'au jour de clôture, **sur rendez-vous**. Ils sont aussi visibles sur notre site Internet <http://www.inumis.com> ; sur <http://www.sixbid.com> ou sur <https://www.numisbids.com> sur laquelle vous pouvez déposer directement vos ordres. Lors de la vente, nous essayerons de répondre au mieux à toutes vos questions. Vous pouvez nous consulter par téléphone au + 33 (0)1 40 13 83 19 ou par E-mail à vso@inumis.com.
3. Déontologie : L'exposition des lots ayant permis à chacun d'examiner ces derniers, aucune réclamation ne sera acceptée, quant à l'état de conservation ou un détail non signalé, une fois la vente clôturée. Les monnaies et les lots sont décrits de la manière la plus exacte possible, avec rigueur et en toute science et conscience. Nous nous réservons le droit de refuser tout dépôt ou tout ordre donné sans avoir à nous justifier. Nous garantissons une totale confidentialité des ordres qui nous sont donnés. Par ailleurs, selon la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, nos clients disposent d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles qui les concernent sur simple demande écrite.
4. Authenticité : L'authenticité des lots est garantie inconditionnellement. Les photographies de ce catalogue représentent les lots vendus. Toute réclamation fondée devra être faite dans les quinze jours suivants la réception des lots. Aucun lot ne pourra être retourné sans autorisation écrite préalable. Les lots de plusieurs monnaies ne pourront être repris pour quelque raison que ce soit.
5. Dates : Les ordres doivent être parvenus par écrit à l'aide du bordereau joint au catalogue pour la date de clôture, au plus tard. Dans le cas d'ordres envoyés par fax ou tardivement par courrier, il est bon de vous assurer, par téléphone, que ceux-ci nous sont bien parvenus. Dans le cas d'ordres passés par téléphone, ils doivent obligatoirement être confirmés par écrit. Un bordereau d'ordres se trouve joint à votre catalogue. Vous pouvez y répondre :
 Par **courrier** à **iNumis** - 46, rue Vivienne - F-75002 Paris (France)
 Par **Fax** au +33 (0)1 40 13 98 45.
 La confirmation par **téléphone** se fait au + 33 (0)1 40 13 83 19.
 Nos clients connus peuvent nous envoyer leurs ordres par **e-mail** à vso@inumis.com.

N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER VOS BORDEREAUX !

6. Résultats : Les résultats sont disponibles sur notre site Internet <http://www.inumis.com> environ 2 jours après la date de clôture. Les résultats sont aussi adressés par écrit à tous les donneurs d'ordres et, dans le cas d'ordres d'achats réalisés, ils sont accompagnés d'une facture à nous régler à réception. Passé vingt jours, toute facture pourra être augmentée d'intérêts de retard mensuel, au taux légal en vigueur. La liste des résultats pourra être adressée sur demande et contre envoi d'une enveloppe affranchie à tout tiers la demandant.
7. Envoi : Dès réception du règlement, les monnaies seront envoyées par retour de courrier ou les lots peuvent être retirés sans frais en nos locaux. **7.1/ Union Européenne** : les frais de port sont forfaitairement fixés à 10 euros (facture inférieure à 499 euros), à 15 euros (facture entre 500 et 1499 euros) ou 20 euros (facture de plus de 1500 euros). **7.2/ En dehors de l'Union Européenne** : les frais de port sont forfaitairement fixés à 20 euros (facture inférieure à 499 euros), à 30 euros (facture entre 500 et 1499 euros), à 40 euros (facture supérieure à 1500 euros). **7.3/ Au delà de 5000 euros, ils devront être pris en charge par l'acheteur à l'aide de son compte personnel chez un transporteur particulier (Fedex ou autre), avec les frais de douane éventuels.** Dans ce cas, les 40 euros forfaitaires sont dûs à **iNumis** pour frais d'emballage et de préparation de colis pour le transporteur.
8. Prix : Le premier chiffre est un prix en deçà duquel vos ordres ne seront pas pris en compte. C'est le prix de réserve défini par le déposant. Le second prix est un prix d'estimation, en fonction des prix observés sur le marché numismatique. Ce prix ne constitue qu'une indication et n'est pas un maximum, notamment en ce qui concerne les monnaies rares, de très belle qualité ou qui ne sont pas apparues sur le marché depuis longtemps.

9. **Attributions** : Lors du dépouillement, chaque lot est attribué au meilleur ordre donné. En cas d'ordres identiques, le premier bordereau qui nous est parvenu est traité en priorité. Lors d'un ordre isolé, cet ordre est ramené au prix de départ. **Le pas d'enchère est de 10 euros jusqu'à 499 euros, de 30 euros de 500 à 999 euros, de 50 euros entre 1000 et 1499 euros et de 100 euros au-dessus de 1500 euros.**

Exemple : Prix de départ 150 euros, un seul ordre à 250 euros, le lot est attribué à 150 euros.

Si ordres multiples, le meilleur ordre est ramené à l'offre inférieure augmentée du pas d'enchère :

Exemple 1 : Prix de départ 150 euros, trois ordres à 175, 250 et 320 euros, le lot est attribué à 260 euros (250 + 10 = 260 pour le donneur d'ordre à 320 euros).

Exemple 2 : Prix de départ 1500 euros, trois ordres à 1750, 2500 et 3200 euros, le lot est attribué à 2600 euros (2500 + 100 = 2600 pour le donneur d'ordre à 3200 euros).

Lors d'ordres multiples, et si la différence entre les ordres est inférieure au pas d'enchère, le lot est attribué à l'ordre le plus élevé.

Exemple : Prix de départ 150 €, trois ordres à 175, 225 et 228 €, le lot est attribué à 228 euros.

10. **Ordres et budget** : Vos ordres peuvent être accompagnés d'un budget maximal à ne pas dépasser, **hors frais d'attribution**. Ce budget peut être augmenté, si nécessaire et selon vos instructions de 10, 20 ou 50 %. Dans le cas d'un budget maximal, il est important de donner vos ordres selon vos préférences. Vos ordres seront en effet exécutés selon votre bordereau, une fois votre budget atteint ou dépassés, ils seront annulés. L'annulation par manque de budget, budget dépassé ou utilisation des «OU» ne fait pas monter les autres enchères.

Exemple : Votre budget est de 500 euros. Trois monnaies vous plaisent : le n° 120 à 450 euros, le n° 196 à 480 euros et surtout le n° 752 à 430 euros. Vous indiquez 1°/ le 752 à 430 euros, 2°/ le 120 à 450 euros et enfin 3°/ le 196 à 480 euros. Le premier de vos ordres qui est atteint est réalisé, vos deux autres ordres ne sont pas réalisés faute de budget ou d'ordre insuffisants.

Vos ordres peuvent contenir des « OU » ce qui signifie que vous souhaitez obtenir l'un des lots mais un seul d'entre eux. Là encore, indiquez les lots dans votre ordre de préférence.

Exemple : Vous souhaitez acquérir uniquement l'un des trois lots n° 175, 656 et 1077. Vous indiquez un ordre sur le 175 à (offre) OU 656 à (offre) OU 1077 à (offre). Le premier de vos ordres atteint est réalisé, vos deux autres ordres ne sont pas pris en compte.

Nous vous recommandons d'utiliser un budget, éventuellement avec des « OU », dans la rédaction de vos ordres et de rédiger ceux-ci au brouillon à l'avance. N'hésitez pas à nous demander conseil pour la rédaction de votre bordereau.

Exemple : Vous souhaitez vous limiter à un budget de 1000 euros, plus éventuellement 10 %. Vous indiquez budget = 1000 euros et cochez la case + 10 %.

Vos ordres sont (dans l'ordre de vos priorités) : le 890 à 450 € OU le 891 à 430 € ; le 413 à 125 € OU le 414 à 135 € ; le 1020 à 645 € ; le 1080 à 680 € ; le 1210 à 235 €.

Vous obtiendrez les lots, selon l'ordre que vous aurez choisi, et dans la limite de 1000 euros, plus éventuellement 10 %. Dans notre exemple, vous pourriez obtenir :

le 891 à 410 euros ; le 1020 à 625 euros ; soit un total de 1035 euros.

Le 890 a dépassé votre ordre de 450 et est attribué à 550 euros mais le 891 vous est attribué à 400 (ordre inférieur) + 10 euros. Les numéros 413 et 414 dépassent vos ordres. Le 1020 vous est attribué à 615 (ordre inférieur) + 10 euros. Votre budget est atteint ; vos ordres sur les n° 1080 et 1210 n'ont plus lieu d'être. Si vous n'aviez pas coché la case + 10 %, vous n'auriez obtenu que le lot 891 à 410 euros.

11. **Frais acheteurs** : **Des frais acheteurs de 10 % HT (TVA en sus) seront facturés en sus des attributions. Ils figureront sur la facture PRO FORMA qui vous sera adressée.**

12. **Invendus** : Les lots invendus sont disponibles au prix de départ durant une période de 3 semaines après la publication des résultats : Par réservation téléphonique au + 33 (0)1 40 13 83 19, sous réserve de disponibilité ; Par réservation par E-mail à vso@inumis.com, sous réserve de disponibilité et en fonction de l'ordre d'arrivée des E-mails.

13. **Juridiction** : En cas de contestation, seul le texte français fait foi.

Instructions to mail bidders (update of January 1st 2017)



1. **Principle:** lots are attributed to the highest bidder in mail bid auction. Bids may only be submitted in writing.
2. **Lots exhibitions:** we suggest you to take the opportunity to personally view the lots at our premises, by appointment only, or on our website <http://www.inumis.com> or on <http://www.sixbid.com> or on <https://www.numisbids.com> (where you have the possibility to bid online). The lots are available for around one month from the shipping of the catalog to the end date of the sale. Do not hesitate to contact us for further information at the +33 (0)1 40 13 83 19 or by e-mail at vso@inumis.com.
3. **Deontology:** since you have the possibility to view the lots (see point 2), we will not accept any claim about the description of the items, once the sale is closed. The descriptions of all the items are proposed in good faith and are based on the current numismatic theory. We reserve the right to reject any bid. iNumis guarantees the utmost confidentiality in handling the personal data of its clients : do not hesitate to communicate any change in your personal data by sending us a written demand.
4. **Authenticity: All the coins are guaranteed authentic.** The photos in this catalog represent the actual items being sold. Any claim for adjustment must be made in writing within 15 days after the delivery of the lots; however, no return can be accepted without a prior written consent. Bulk lots can not be returned for any reason.
MAKE SURE THAT YOUR BIDSHEET IS SIGNED !
5. **Dates:** bids must be submitted in writing (see the bid sheet attached to this catalog). Only bids formulated prior to the auction closing date will be taken into account. For bids submitted by fax or sent too close to the closing date, we suggest you to contact us by telephone (+33 (0)1 40 13 83 19) to confirm the good reception of your bids. Bids submitted by phone must be confirmed in writing.
Please send your signed bid form to: iNumis – 46, rue Vivienne – F-75002 PARIS – FRANCE
or to the following fax number: +33 (0)1 40 13 98 45, or by mail to vso@inumis.com
6. **Results:** realized prices are posted about two days after the sale on our website <http://www.inumis.com>. The realized prices are also mailed to all bidders. Invoices are due and payable immediately upon receipt. The statutory rate per month shall be payable on invoices not settled within 20 days of the auction date. The list of unsold items will be mailed to all bidders and, on request, to all interested third parties providing a stamped envelope.
7. **Shipping:** Once the payment has been received, the lots can be shipped picked up for free at our premises, according to the buyer's instructions. **7.1-2/ Shipping and handling fees** depend on the amount of the bill : <500 €, 10 € for European Union and 20 € for the rest of the world ; between 500 and 1499€, 15 € for European Union and 30 € for the rest of the world ; > 1500€, 20 € for European Union and 40 € for the rest of the world. **7.3/ For shippings out of the E.U. : for bill amount beyond 5000€** the shipping and the customs fees will be at the buyer's charge ; the buyer will communicate his account number at a carrier (FEDEX, for exemple). In this particular case, the 40€ are due to **iNumis** for packaging and handling costs.
8. **Prices:** the first price is the minimum you can bid ; all bids below the starting price will not be accepted. The second price is an estimated price representing current market price. Lots may be sold above or below the estimated price, according to their quality and rarity.
9. **Successful bidders:** the highest bidder will be the final buyer. When identical bids are received for the same lot, the lot will be awarded to the earliest bidder. If there is only one bid on a lot, the lot is sold at the starting price. **The increment will follow the following system: 10€ up to 499€; 30€ between 500 and 999€; 50€ between 1000 and 1499; and 100€ from 1500€.**
10. **Bids and maximum bid:** a maximum bid limit (budget) might be determined by the bidder. The budget do not include the buyer's fees. This limit can be increased, if necessary and according to your instructions, by 10, 20 or 50 percent. You can mention « OR » if you wish to indicate an option among several lots. Please clearly indicate your preferences in the bid sheet.
11. **Buyer's fees: 10 percent (VAT not included) of buyer's fees will be added to the bill : they will appear on the PRO FORMA that you will receive.**
12. **Unsold lots:** unsold lots will be proposed for sale at the starting price for three weeks after the end of the auction. You can order them, according to availability, by phone at: +33 (0)1 40 13 83 19 or by e-mail at: vso@inumis.com.
13. **Jurisdiction and Translated versions:** in case of a dispute, the French version of these Auction Terms will be definitive.

Condiciones de la Subasta por correo (version de el 1º enero 2017)



1. **Principio:** en la subasta por correo el lote se adjudica al mejor postor y los órdenes de compra se remiten por escrito.
2. **Exposición de los lotes:** Usted puede examinar los lotes en nuestro local, con cita previa, en nuestro sitio web <http://www.inumis.com>, o en el sitio web <http://www.sixbid.com> o <https://www.numisbids.com> (donde Usted podrá hacer Sus ofertas por Internet). Usted podrá ver los lotes durante un mes desde la publicación del catálogo hasta el cierre de la venta. Para cualquiera consulta, no dude en ponerSe en contacto con nosotros (+33 (0) 1 40 13 83 19).
NO SE OLVIDE DE FIRMAR SUS FOLLETOS !
3. **Deontología:** visto que los lotes son disponibles (ver el punto 2), iNumis no aceptara ninguna reclamación sobre de la calidad de los lotes después del cierre de la venta. La descripción de las monedas y los lotes se realiza conformemente a los principios éticos y científicos establecidos por la práctica. iNumis podrá rechazar, bajo su criterio, cualquier orden de compra. iNumis Le garantiza una absoluta confidencialidad en el tratamiento de Sus datos. En conformidad con la Ley Francesa de Informática y Libertades del 6 de enero 1978, los clientes □
4. **Autenticidad : iNumis garantiza la autenticidad de los lotes.** Las fotografías de este catálogo corresponden únicamente a los lotes propuestos. Las reclamaciones deben realizarse en el plazo máximo de quince días a partir de la fecha de recepción de los lotes. Solo se aceptan las devoluciones que cuenten con autorización escrita previa. No se admiten devoluciones de los lotes de conjunto.
5. **Plazos y fechas:** para realizar Su orden, rellene el modelo adjunto al presente catálogo. Solo se tendrán en cuenta los órdenes recibidos antes el cierre de la subasta. Si realiza la oferta por correo postal o fax, demasiado cerca del cierre de la venta. Le aconsejamos confirmar Su orden □
Envie Su orden a: iNumis. 46, rue Vivienne - F-75002 Paris (Francia)
O, por fax, al siguiente número: +33 (0) 1 40 13 98 45, o por correo electrónico a vso@inumis.com
6. **Precios realizados:** aproximadamente dos días después de la celebración de la subasta, Usted podrá consultar los precios realizados en nuestro sitio web: <http://www.inumis.com>. Asimismo, todos los que han participado en la subasta recibirán los resultados por correo. Los compradores deben efectuar el pago a la recepción de la factura que consta adjunta. Veinte días después de la recepción de la factura, el total adeudado devengará un interés de demora mensual correspondiente al interés legal vigente. Quienquiera desee recibir la lista de resultados, aún sin haber participado en la subasta, solo tiene que enviarnos un sobre franqueado.

7. Envío: una vez efectuado el pago, los lotes serán enviados por correos o recogidos a nuestra tienda gratuitamente, según las instrucciones del comprador. **7.1-2/** Los gastos de envío se fijarán en función de la factura : <500, 10€ para la Unión Europea y 20€ para el resto del mundo; entre 500€ y 1499€, € 15€ para la Unión Europea y 30€ para el resto del mundo; >1500€, € 20€ para la Unión Europea y 40€ para el resto del mundo. **7.3/ Para los envíos fuera de la U.E. : mas allá de 5000€** los gastos de envío y de aduana serán a cargo del comprador qui tendrá que comunicarnos Su número de cuenta FEDEX o otra casa de transporte. En este caso los 40€ son debidos a iNumis para los gastos de embalaje y de preparación del envío.

8. Precio: el premier precio es el mínimo que Usted puede ofrecer para un lote : no se aceptan órdenes inferiores al precio de salida. El segundo □

9. Adjudicación: el lote se adjudica al mejor postor. En caso de que se reciban órdenes idénticos para el mismo lote, el adjudicatario será el primero en haber realizado su orden. En caso de que haya una sola puja para un lote, la adjudicación se realizará por el precio de salida. **El incremento por puja es de 10€ hasta 499€, de 50€ entre 1000€ y 1499€ y de 100€ por encima de los 1500€.**

10. Orden de compra y oferta máxima: el orden puede acompañarse de un límite máximo de puja (budget), que puede aumentar en un 10, 20 o 50% en conformidad con lo establecido por Usted. Los gastos de comprador no están incluidos en el budget. Usted puede también utilizar la opción « O » para indicar una preferencia en un grupo de lotes. En este caso, no olvide señalar Sus preferencias en el orden de compra.

11. Gastos de comprador : **unos gastos de comprador de 10 % (sin IVA) serán añadidos a la factura y Usted los encontrará en Su PRO FORMA.**

12. Lotes inventados: Usted puede adquirirlos al precio de salida durante las tres semanas posteriores al cierre de la subasta. Usted puede reservarlos, según la disponibilidad, por teléfono al +33 (0) 1 40 13 83 19 o por correo electrónico a vso@inumis.com.

13. Jurisdicción y traducción : en caso de conflicto, la versión francesa de las condiciones de venta prevalecerá sobre de la versión española.

VERSTEIGERUNGSBEDINGUNGEN (Aktualisierung am 1sten Januar 2017)



1. Auktionsverfahren : Durch Abgabe eines Gebotes werden die Versteigerungsbedingungen anerkannt, dies gilt auch für die schriftlichen Gebote. Mit dem beiliegenden Formular können Sie ein schriftliches Gebot abgeben. Der Zuschlag geht an das Höchstgebot.

2. Besichtigung : Die Besichtigung des Auktionsgutes kann in unseren Geschäftsräumen , 46 rue Vivienne 75002 Paris, Frankreich nach vorheriger telefonischer Vereinbarung erfolgen. Den gesamten Auktionskatalog präsentieren wir auch im Internet unter <http://www.inumis.com> und auch unter <http://www.sixbid.com>.

Sollten Sie Fragen zum Ablauf oder zum Ausfüllen des Auftragsformulars haben, so können Sie uns gerne anrufen + 33 (0)1 40 13 83 19 oder per E-Mail unter vso@inumis.com erreichen.

3. Berufsethos : Nach Erhalt des Auktionsgutes können die Bieter keine Beanstandung betreffend Qualität und Beschreibung geltend machen. Die Besichtigung erlaubt dem Käufer lange im Voraus die Qualität des Auktionsgutes zu prüfen. Die Beschreibung im Katalog sowie die Erhaltungseinstufungen wurden mit äußerster Gewissenhaftigkeit vorgenommen. Die Abbildungen der Stücke sind Bestandteil der Beschreibung.

4. Echtheit : Alle Münzen werden vorbehaltlos als echt & gemäß der Beschreibung garantiert. Die Photographien stellen die angebotenen Münze oder Medaillen dar. Eventuelle Reklamationen bezüglich Qualität und fehlerhafter Beschreibung müssen innerhalb einer Frist von 15 Tagen vorgebracht werden.

5. Auftragsformular : Ein Auftragsformular ist dem Katalog beigelegt : Sie können uns dieses Formular schicken entweder :
per Post **iNumis** - 46 rue Vivienne - F-75002 Paris - Frankreich
oder per Fax 00 33 (0)1 40 13 98 45
oder per E-Mail unter vso@inumis.com

Wenn Sie telefonisch an unseren Auktionen teilnehmen möchten, teilen Sie uns bitte diesen Wunsch mindestens einen Werktag vor Beginn der Versteigerung schriftlich mit. **Bitte vergessen Sie nicht, das Auftragsformular zu unterschreiben!** (Sonst ist das Formular nicht gültig.) Ihre Unterschrift ist wichtig, denn damit bestätigen Sie uns, dass Sie tatsächlich teilnehmen wollen.

6. Ergebnisse : Die Ergebnisse sind im Internet unter <http://www.inumis.com> noch zwei Tage nach dem Verkaufsende verfügbar. Alle Kunden die an unserer Auktion schriftlich teilgenommen haben, erhalten innerhalb von 2 Wochen nach der Auktion unsere Ergebnisliste gratis. Für verspätete Zahlungseingänge (nach 20 Tagen) berechnen wir Verzugszinsen nach den französischen gesetzlichen Vorschriften.

7. Versand : Wir senden Ihnen die Ware, sobald die Zahlung bei uns eingetroffen ist oder die Münzen können auch direkt im unseren Geschäftsräumen abgeholt werden (ohne Versandkosten).

7.1/ Mitgliedstaat der Europäischen Union : Für eine Bestellung mit einem Kaufpreis bis 499 € betragen die Versandkosten 10€ , mit einem Kaufpreis zwischen 500€ und 1 499 € liegen die Versandkosten bei 15€ und für eine Bestellung mit einem Kaufpreis von über 1500 € betragen die Versandkosten 20€.

7.2/ Käufer mit Wohnsitz in Staaten die nicht Mitgliedstaaten der Europäischen Union : Für eine Bestellung mit einem Kaufpreis bis 499 € betragen die Versandkosten 20€ , mit einem Kaufpreis zwischen 500 und 1 499 € liegen die Versandkosten bei 30€ und für eine Bestellung mit einem Kaufpreis von über 1500 € betragen die Versandkosten 40€.

7.3/ Über 5000 Euros erfolgt der Versand der Ware auf Kosten und Gefahr des Käufers (Privatkonto bei Fedex). Die Bezahlung von Zollgebühren gehen zu Lasten des Bestellers. Verpackungskosten von 40€ müssen auch an Inumis gezahlt werden.

8. Preisgestaltung : Der erste Preis ist der minimale Kaufpreis, der von dem Deponenten festgelegt wurde.

Der im Auktionskatalog angegebene zweite Preis ist ein Schätzpreis, der durch unsere Experten je nachdem derzeitigem Markt festgelegt wurde. Alle Gebote unter diesem Ausrufpreis werden nicht berücksichtigt.

9. Versteigerungsordnung : Bei mehreren gleich hohen Geboten erhält das zuerst eingegangene Gebot den Zuschlag.

Die Mindeststeigerungsstufen für das Bietungsverfahren betragen :

Gebote bis zu 499€	Mindessteigerungsstufe	10€	Von 1000 bis 1499€	50€
Von 500 bis 999€		30€	Über 1500 €	100€

Folgende Beispiele sind im Bietverfahren möglich :

Beispiel 1 : Startpreis von 150€, ein einziges Gebot von 250€, der Gewinner zahlt 150€.

Beispiel 2 : Startpreis von 150€, 3 verschiedene Gebote von 175€, 250€ und 320€, der Gewinner bezahlt 260€ (250€ + 10€ = 260€ für den Kunden mit dem Gebot von 320€).

Beispiel 3 : (Schätzpreis 1500€) ; Bieter 1 : 1 750€ ; Bieter 2 : 2 500€ ; Bieter 3 : 3 200€

Der Gewinner bezahlt 2 600€ (2500€ + 100€ für den Bieter N°3).

10. Angebote und Budget : Begrenzung Ihres Gesamtlimits : Sie können uns eine maximale Summe angeben (ohne Aufgeld).

Haben Sie beispielsweise interessante Lose für insgesamt 10 000€ gefunden, möchten jedoch nur 2 000€ ausgeben, dann geben Sie als Gesamtlimit (ohne Aufgeld) 2 000€ an.

Sie können uns auch mit Ihren Geboten eine Ermächtigung senden, die angegebenen Gebote im Bedarfsfall um 10%, 20 % oder 50% zu überschreiten. Wenn Sie sich für mehrere Münzen interessieren, aber nur ein Stück davon erwerben wollen, können Sie Ihre Gebote einfach mit einem "OU" ("ODER") verbinden.

11. Aufgeld : **Auf dem Verkaufspreis ist ein Aufgeld in Höhe von 10% (Nettopreis) zu entrichten. Der Gesamtpreis (inklusive Aufgeld und Mehrwertsteuer) wird auf die Rechnung genau angegeben.**

12. Unverkaufte Münzen : Die unverkaufte Münzen oder Medaillen stehen noch bis 3 Wochen nach Publikation der Ergebnisse zur Verfügung : Sie können telefonisch oder per E-Mail vso@inumis.com die gewünschten Losnummern reservieren (solange sie noch verfügbar sind).

13. Gerichtstand : Nur der französische Text der Auktionsbedingungen ist rechtsgültig.

Condizioni generali per la vendita all'asta (versione del 1° gennaio 2017)



1. Premessa: la vendita all'asta per corrispondenza è una vendita al miglior offerente nella quale le offerte devono pervenire per iscritto.

2. Presentazione dei lotti: i lotti presenti sul catalogo sono visibili , previo appuntamento, nella nostra sede dalla data di presentazione del catalogo alla data di chiusura della vendita. Sono ugualmente visibili sul nostro sito internet <http://www.inumis.com> e sui siti <http://www.sixbid.com> o <https://www.numisbids.com> (sui quali potranno fare le Loro offerte in linea). Per maggiori informazioni sui lotti, possono consultarci telefonicamente al +33 (0)1 40 13 83 19 o via posta elettronica : vso@inumis.com.

3. Deontologia: essendo i lotti visibili (vedere punto 2), iNumis non accetterà alcun reclamo concernente la qualità e la descrizione dei lotti dopo la fine della vendita. Le monete e i lotti in vendita sono descritti nel modo più rigoroso possibile «secondo scienza e coscienza». iNumis si riserva, a sua discrezione, il diritto di rifiutare un'offerta o un ordine scritto. iNumis garantisce la totale confidenzialità degli ordini ricevuti e dei dati personali dei suoi clienti. Conformemente alla Legge sulla Privacy del 6 gennaio 1978, i nostri clienti hanno il diritto d'accesso, di rettifica e di opposizione ai dati personali che li riguardano su semplice domanda scritta.

4. Autenticità : L'autenticità dei lotti è garantita incondizionatamente. Le fotografie di questo catalogo rappresentano i lotti in vendita. Qualsiasi reclamo deve pervenire entro e non oltre i 15 giorni dal ricevimento dei lotti. Nessun lotto deve essere rispedito senza consenso scritto. La restituzione dei lotti contenenti più articoli non è consentita.

5. Date: Le offerte o ordini devono pervenire per iscritto compilando il modulo allegato al catalogo non più tardi della data di chiusura dell'asta. Qualora l'ordine sia inviato via fax o troppo vicino alla data di chiusura della vendita per vie postali, si consiglia di assicurarsi telefonicamente al +33 (0) 1 40 13 83 19 che sia stato ricevuto. Gli ordini telefonici devono obbligatoriamente essere confermati per iscritto.

NON DIMENTICHIAMO DI FIRMARE IL MODULO !

Gli ordini possono essere inviati per iscritto a : iNumis 46, rue Vivienne F 75002 Paris – France ;

o via fax al : +33 (0)1 40 13 98 45, o via posta elettronica a vso@inumis.com.

6. Risultati: i risultati saranno disponibili sul nostro sito internet <http://www.inumis.com> circa due giorni dopo la data di chiusura dell'asta. Saranno inoltre spediti a tutti i partecipanti e, in caso di vincita, saranno accompagnati da una fattura il cui pagamento deve essere effettuato immediatamente. La fatturazione subirà un aumento d'interessi per ritardo oltre il ventesimo giorno secondo il tasso legale in vigore. La lista dei risultati potrà inoltre essere inviata su richiesta contro spedizione di busta affrancata

7. Spedizione : a pagamento effettuato, le monete saranno spedite a mezzo posta o ritirate gratuitamente al nostro negozio, secondo le istruzioni dell'acquirente. **7.1-2/** I costi di spedizione dipendono dalla fattura : <500€, 10 € per l'Unione Europea, 20 € per i paesi extra U.E. ; tra 500 e 1499€, 15 € per l'Unione Europea, 30 € per i paesi extra U.E ; superiore a 1500€, 20 € per l'Unione Europea, 40 € per i paesi extra U.E. **7.3/ Per le spedizioni extra U.E. : per tutte le fatture superiori a 5000€** le spese doganali e di spedizione saranno a carico dell'acquirente che comunicherà il Suo numero di conto presso FEDEX o altra compagnia di spedizioni. In tal caso i 40€ saranno dovuti a iNumis per coprire le spese di imballaggio e la preparazione della spedizione.

8. Prezzi: il primo prezzo è il minimo che si possa offrire per un lotto : gli ordini al di sotto del prezzo base non saranno accettati. Il secondo prezzo è una stima del valore del lotto in accordo con il mercato numismatico e non costituisce in alcun caso un limite di offerta : le monete di grande qualità o più rare possono essere vendute ben al di sopra del prezzo di stima. I lotti possono essere venduti al prezzo base o ad un prezzo maggiore.

9. Aggiudicazione: a seguito dello spoglio degli ordini ricevuti, ogni lotto sarà aggiudicato al miglior offerente. A parità di offerta per lo stesso lotto, l'offerta vincente sarà quella pervenuta per prima. Qualora ci fosse una sola ed unica offerta, il lotto sarà aggiudicato al prezzo iniziale. **Le offerte sono cadenzate con un incremento di 10€ per le offerte fino a 499€, 30€ per le offerte tra 500€ et 999€, 50€ per le offerte tra 1000€ et 1499€ e 100€ per le offerte superiori a 1500€.**

10. Ordini e budget: gli ordini possono essere accompagnati dall'indicazione di un budget che rappresenterà il limite da non oltrepassare. Le spese di aggiudicazione non sono incluse nel budget. Il budget può essere aumentato del 10, 20 o del 50%, a seconda delle Loro istruzioni. Nella compilazione dell'ordine possono utilizzare «oppure» il che significa che desiderano aggiudicarsi un lotto, ed uno solo, tra i tanti indicati. In tal caso è indispensabile precisare le Loro priorità negli ordini. Non esitano a contattarci per maggiori informazioni sulla redazione degli ordini.

11. Spese di aggiudicazione : **delle spese pari al 10% (TVA esclusa) del prezzo di aggiudicazione saranno aggiunte e appariranno sul PRO FORMA che sarà inviato Loro in caso di vincita.**

12. Lotti invenduti: i lotti invenduti sono disponibili al prezzo base durante le tre settimane seguenti la fine dell'asta. Per gli ordini, contattare il +33 (0)1 40 13 83 19, o via e-mail: vso@inumis.com. I lotti saranno riservati a seconda della disponibilità e dell'ordine d'arrivo delle prenotazioni.

13. Giurisdizione: in caso di litigio relativo all'asta la sola versione francese del presente regolamento farà fede.

Principaux ouvrages utilisés

MONNAIES ANTIQUES

• MONNAIES GRECQUES

BMC : Catalogue of the Greek Coins in the British Museum.- Londres, 1873-1927, 29 volumes.

SNG : Sylloge Nummorum Graecorum, Collections Delepierre, Levante, etc..

Pz. : Pozzi (S.).- Catalogue de monnaies grecques antiques provenant de la collection de S. Pozzi.- Lucerne, 1921.

Price : Price (M. J.).- The Coinage in the name of Alexander the Great and Philip Arrhidaeus - Zurich/Londres, 1991.

S. : Sear (David R.).- Greek coins and their values.- Seaby, 2 volumes.

Sv. : Svoronos (J.).- Ta nomismata tou kratous ton Ptolemaion.- Athènes, 1904-1908.

• MONNAIES CELTIQUES

DT. : Delestrée (L.-P.) et Tache (M.).- Nouvel Atlas de monnaies gauloises.- 4 tomes - Paris, 2002-2004-2006-2008.

H. : Heiss (Aloïss).- Description générale des monnaies antiques de l'Espagne.- Paris, 1870.

LT. : La Tour (Henri de).- Atlas de monnaies gauloises.- Paris, 1892.

MHM : Depeyrot (Georges).- Les monnaies hellénistiques de Marseille.- Wetteren : Moneta, 1999.

• MONNAIES ROMAINES

B. : Babelon (E.).- Description historique et chronologique des monnaies de la République Romaine - Bologne, 1978, 2 volumes.

Bastien : Bastien (P.).- Le monnayage de l'atelier de Lyon.- Wetteren, 1972-2003, 10 volumes.

BMC : Coins of the Roman Empire in the British Museum.- Londres, 1923-1962, 6 volumes.

C. : Cohen (Henry).- Description des monnaies frappées sous l'Empire romain etc...- Paris, 1880-1892, 8 volumes.

Moushmov : Moushmov (Nikola). - Ancient Coins of the Balkan Peninsula. - 1912.

RCV. : Sear (David R.).- Roman coins and their values.- Londres, 2000-2011, 4 volumes.

RIC. : Roman Imperial Coinage.- Londres, 1923-1994, 10 volumes.

RRC. : Crawford (M.).- Roman Republican Coinage.- Cambridge, 1974.

Varbanov : Varbanov (Ivan). - Greek Imperial Coins and their values. - Bulgarie, Bourgas, 2005, 3 volumes.

• MONNAIES BYZANTINES

BC. : Sear (David R.).- Byzantine Coins and their values.- Londres, 1987.

Mor. : Morrison (Cécile).- Catalogue des monnaies byzantines de la Bibliothèque nationale.- Paris, 1970.

MONNAIES FRANÇAISES

• MONNAIES CAROLINGIENNES

D. : Depeyrot (Georges).- Le Numéraire carolingien, corpus des monnaies.- Wetteren-Paris, 1998, 2e édition.

Dum. : Dumas (Françoise).- Le Trésor de Fécamp.- Paris, 1971.

G. : Gariel (Ernest).- Les monnaies royales de France sous la race carolingienne.- Strasbourg, 1884.

MG. : Morrison (Karl F.) et Grunthal (Henry).- Carolingian coinage.- New York : ANS, 1967.

P. : Prou (Maurice).- Les monnaies carolingiennes.- Paris, 1892.

• MONNAIES CAPÉTIENNES

CGKL : Crépin (G.).- Doubles et deniers tournois de cuivre royaux et féodaux.- Paris : les Cheval-légers, 2002.

D. : Dieudonné (A.).- Les monnaies capétiennes ou royales françaises.- Paris : Ernest Leroux, 1923 & 1932.

Drs : Droulers (Frédéric) : Répertoire général des monnaies de Louis XIII à Louis XVI.- La Rochelle, 2012, 5e édition.

Dy. : Duplessy (Jean).- Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI.- Paris : Platt, 1999, 2e édition.

G. : Gadoury (éditions).- Monnaies royales françaises 1610-1792.- Monaco, 2012, 4e édition.

L/P. : Lafaurie (Jean) et Prieur (Pierre).- Les monnaies des rois de France.- Paris-Bâle, 1951 & 1956.

L4L : Deswelle/Fabre/Wattier.- Les monnaies des quatre Rois Louis.- Poses, 2011.

Sb : Sombart (S.).- FRANCLÆ IV, Monnaies royales françaises de François Ier à Henri IV (1540-1610).- Paris, 1997.

• MONNAIES SEIGNEURIALES

Bd. : Boudeau (Emile).- Catalogue général illustré de monnaies provinciales.- Paris, 2e édition.

DM : De Mey (Jean).- série Numismatik Pocket.

Dy. : Duplessy (Jean).- Les monnaies françaises féodales.- Paris : Platt, 2 volumes, 2004 et 2011.

PA. : Poey d'Avant (Faustin).- Monnaies féodales de France.- Paris, 1858-1862.

• MONNAIES MODERNES

F. : Prieur (M.) et Schmitt (L.).- Le Franc, les monnaies.- Paris : les Cheval-légers, dernière édition.

G. : Gadoury (éditions).- Monnaies françaises.- Monte-Carlo, 1989, 9e éd.

G. : Gadoury (éd.).- Monnaies françaises.- Monte-Carlo, dernière édition.

Lec. : Lecompte (Jean).- Monnaies et jetons des colonies françaises.- Monte-Carlo : Gadoury, 2006 et Indochine française.- Monte-Carlo : Gadoury, 2013.

Maz. : Mazard (Jean).- Histoire monétaire et numismatique contemporaine.- Paris-Bâle, 1965 & 1969.

• MONNAIES NAPOLÉONIDES

DMP : De Mey (Jean) et Poindessault (Bernard).- Répertoire des monnaies napoléonides.- Bruxelles-Paris, 1971

LMN : Bertsch/Fabre/Métayer.- Les monnaies napoléoniennes.- Poses, 2010

MONNAIES DU MONDE

AKS : Arnold, Kùthmann et Steinhilber.- Grosser deutscher münzkatalog.- Battenberg.

CC. : Clemente (Adolfo) et Cayon (Juan).- Las monedas españolas del tremis al euro.- Madrid.

Del. : Delmonte (A.).- Le Bénélux d'or et Le Bénélux d'argent.- Amsterdam, 1964 & 1967.

F. : Friedberg (Arthur L. & Ira S.).- Gold coins of the world.- Clifton, 2003, 7e édition.

KM : Krause (Chester L.).- Standard catalog of World coins.- 17e, 18e, 19e ou 20e siècle, dernières éditions.

Sch. : Schön (Gerhard).- Deutscher Münzkatalog 18. jahrhundert.

S. : Coins of England and the United Kingdom. Londres : Spink.

MIR : Cudazzo (Serge).- Monete Italiane Regionali.- Pavia.

Les états de conservation

Français	Anglais	USA	Allemand	Italien	Espagnol
ABC	G	AG 1-5	GE	M	RC
B	VG	VG/F 6-14	SGE	B	BC
TB	F	F/VF 15-39	S	MB	BC+
TTB	VF	VF 40-54	SS	BB	MBC
SUP	EF	XF/AU 55-62	VZ	SPL	EBC
SPL	MS	MS 63-64	Fast Stempelglanz	-	-
FDC	UNC	MS 65-70	Stempelglanz	FDC	SC
Flan bruni	Proof	Proof	Polierte Platte	Fondo specchio	Prueba

Ce tableau est donné à titre indicatif car on rencontre différents classements utilisés par les Professionnels. Nous adoptons pour notre part le classement ci-dessus, parfois augmenté d'états intermédiaires désignés par un signe + dans le catalogue. Ce signe + indique que nous sommes en présence d'une monnaie proche de l'état de conservation supérieur. Une monnaie en SUP+ est proche du SPL (splendide). Les états de conservation donnés dans le catalogue sont en Français.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	5
<i>L'ajustage des flans des monnaies royales : une affaire d'hommes et de femmes</i> par M. DELCAMP ...	6-8
CONDITIONS DE DÉPÔT	9
- RÈGLEMENT DE LA VENTE SUR OFFRES	10-11
- ENGLISH : INSTRUCTIONS TO MAIL BIDDERS	12
- ESPAÑOL : REGLAMENTO DE LA SUBASTA SOBRE OFFERTA	12-13
- DEUTSCH : VERSTEIGERUNGSBEDINGUNGEN	13-14
- ITALIANO : CONDIZIONI GENERALI PER LA VENDITA ALL'ASTA	14
BIBLIOGRAPHIE ET ABRÉVIATIONS UTILISÉES	15

MONNAIES ANTIQUES

	Numéros	Pages
MONNAIES GRECQUES	1-17	17-18
MONNAIES CELTIQUES	18-113	19-30
MONNAIES ROMAINES		
La République Romaine.....	114-133	31-33
L'Empire romain	134-157	34-36
Monnaie romaine provinciale.....	158	37
MONNAIES BYZANTINES	159-161	37
MONDE ORIENTAL	162	37

MONNAIES FRANÇAISES

MONNAIES DES TEMPS MÉROVINGIENS	163-194	38-41
MONNAIES CAROLINGIENNES.....	195-226	42-45
MONNAIES CAPÉTIENNES		
Les Capétiens directs, d'Hugues Capet à Charles IV (987-1328).....	227-243	46-48
Les Valois directs, de Philippe VI à Charles VIII (1328-1498).....	244-285	48-54
Les rois anglo-français, Édouard III, Henry V et Henry VI (1337-1453).....	286-287	54
Les Valois-Orléans, de Louis XII à Henri III (1498-1589).....	288-385	54-68
Les Bourbons, de Charles X à Louis XVI (1589-1793)	386-588	68-96
MONNAIES SEIGNEURIALES	589-628	97-102
MONNAIES MODERNES.....	629-869	103-135
MONNAIES COLONIALES.....	870-878	136-137
MONNAIES NAPOLÉONIDES	879-890	137-139

MONNAIES DU MONDE

MONNAIES D'AFRIQUE.....	891-895	139
MONNAIES D'AMÉRIQUE	896-926	140-144
MONNAIES D'ASIE	927-937	144-145
MONNAIES D'EUROPE	938-1051	145-161
MONNAIE D'OCÉANIE	1052	161

MÉDAILLES

MÉDAILLES FRANÇAISES	1053-1119	162-180
MÉDAILLES ÉTRANGÈRES	1120-1143	181-186
DÉCORATIONS FRANÇAISES.....	1144-1165	187-193
DÉCORATIONS ÉTRANGÈRES.....	1166- 1197	194-202

JETONS

JETONS FRANÇAIS.....	1198-1205	203-204
JETONS DU MONDE.....	1206-1207	204
JETONS MAÇONNIQUES	1208-1213	205

INDEX DES ATELIERS MONÉTAIRES.....	207-208
------------------------------------	---------

